



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 10/10/2023

Dossier complet le : 10/10/2023

N° d'enregistrement : 2023-7501

### 1 Intitulé du projet

Centrale photovoltaïque au sol de moins de 1 Mwc à RIBEMONT-SUR-ANCRE (80800).

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

KER SHADE 8

Raison sociale

KER SHADE 8

N° SIRET

8 2 5 2 8 8 9 1 3 0 0 0 4 9

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

BARON

Monsieur

Prénom(s)

Gildas

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30	Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement) de puissance supérieure à 300 kWc et inférieure à 1 MWc.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une petite centrale photovoltaïque de moins de 1000 kWc à Ribemont-sur-Ancre sur une ancienne carrière. Elle est aujourd'hui remblayée par des déchets inertes. Ce terrain est situé sur la parcelle T152 qui occupe une surface totale de 1,2 ha, le projet occupera environ 1 ha, un retrait par rapport à la route D 52 au sud du projet étant pris. La localisation du terrain est optimale pour un projet de centrale photovoltaïque: terrain dégradé, topographie plane (le remblayage du terrain sur le point de se finir), aucune contrainte patrimoniale et écologique notable, une prise en compte de mesures afin de limiter l'impact paysager : plantation de haies sur le pourtour du terrain avec des essences locales réfléchies avec un paysagiste du territoire.

La centrale comprendra : une clôture grillagée d'une hauteur inférieure ou égale à 2 m équipée de passages pour la petite faune, des tables photovoltaïques d'une hauteur inférieure à 3 m et des armoires électriques en bordures de propriété (le raccordement se fait en basse tension, le projet ne comprend donc pas de poste de transformation, Enedis sera susceptible d'en implanter un à proximité). L'espace entre les rangées sera compris entre 3,5 et 6 m et les structures seront ancrées au sol par pieux dans la limite du possible, à défaut il s'agira de longrines.

L'implantation exacte sera défini lorsque des études géotechniques auront été réalisées en début de chantier. Une piste périphérique et une citerne souple à incendie dont les dimensions seront validées par le Sdis compléteront le projet. Il est pour l'instant envisagé que la piste mesure 3 à 5 m et que la citerne ait un volume de 30 m3.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à produire une électricité renouvelable et bas carbone sur la commune de Ribemont-sur-Ancre (80800) sur une ancienne carrière devenue décharge de déchets inertes.

L'implantation de cette centrale va dans le sens des objectifs nationaux de production d'énergies renouvelables. La Programmation pluriannuelle de l'énergie chiffre en effet une cible de 35 à 44 GWc de capacité installée de photovoltaïque pour 2028.

De plus, l'objectif en termes de production d'électricité à partir du photovoltaïque décrit dans le SRADETT de la région Hauts-de-France est de 1778 GWh / an. Le photovoltaïque tient un rôle essentiel dans la politique de développement des énergies renouvelables en France.

Ainsi, l'élaboration de ce projet permet de répondre aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés sur une durée d'environ 3 mois. Il est à noter que le terrain est en cours de remblayage et sera plat au début des travaux. Ils seront décomposés comme suit :

1. Pose d'une clôture adaptée pour le passage de petites faunes terrestres.
2. Aménagement de la piste de circulation et réalisation des tranchées.
3. Implantation des pieux battus (via enfonce-pieux hydrauliques) des structures photovoltaïques.
4. Pose des structures et panneaux photovoltaïques.
5. Pose et raccordement des onduleurs.
6. Pose et mise en service de la citerne incendie.
7. Plantation d'une haie composée d'essences locales réfléchies avec un paysagiste du territoire afin de ne pas dénoter avec l'environnement alentour. Ces haies prendront place sur la bordure est, ouest et sud du terrain.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La totalité de la production sera injectée sur le réseau public d'Enedis.

La supervision du site sera réalisée à distance.

Les interventions de maintenance pourront être :

- Préventive : 1 à 2 passages de contrôle par année pour nettoyer et vérifier l'état des modules, débroussailler etc.
- Curative : en cas de matériel défectueux (panneaux, câbles, onduleurs...), les équipes de maintenance interviennent sur le site pour remplacement.

Les équipes accéderont au terrain avec un véhicule léger.

En fin d'exploitation, le parc sera démantelé. Les structures et panneaux seront dirigés vers les filières adaptées qui permettent un recyclage quasi intégral. L'ancrage par pieux battus n'induit pas de dommages au sol. Après démantèlement, il ne reste que les trous d'ancrage qui se rebouchent naturellement et permettent un retour à l'état initial du terrain.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessitera une Déclaration Préalable (décret n°2022-1688 du 26 décembre 2022).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale de la parcelle à disposition	1,2 ha
Surface utile	1 ha
Puissance du projet	< 1 MWc
Productible estimé	1 040,3 kWh/kWc/an

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune d'implantation**

Numéro :  Voie :

Lieu-dit : LES BLANCHES TERRES

Localité : RIBEMONT-SUR-ANCRE

Code postal : 8 0 8 0 0 BP :   Cedex :

**Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>**

Long. : 0 2 ° 3 4 ' 2 7 " E Lat. : 4 9 ° 5 7 ' 5 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Communes traversées :

**Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :**

Le document en vigueur est le PLUI de la CC du Val de Somme. Le projet est soumis au zonage A, mais il n'a pas de vocation agricole depuis au moins 75 ans (cf. Annexe 7)

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf Annexe 6.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par le PPRI vallée de la Somme mais le terrain n'est pas inclus dans le zonage de ce plan. Le terrain se situe à environ 280m des zones à aléas et donc soumises à restriction. Cf annexe 9.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI a été approuvé le 02/08/2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf annexe 8.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf annexe 6.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf Annexe 8.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ancrage se fera dans la mesure du possible par pieux, ce qui n'induit pas d'imperméabilisation des sols. L'eau peut s'écouler entre les panneaux et s'infiltrer dans le sol, et aucun drainage n'est réalisé. Si les études géotechniques conduisent au choix technique d'une implantation sur longrines sur tout ou partie du projet. Ces embases mesurent au maximum 46 cm de large pour 4 m de long et sont situées au niveau des pieds de tables, tous les 2,7 m.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'apport en matières premières comme l'acier pour les structures des panneaux. Mais il n'utilise pas les ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun prélèvement de ressource et aucun impact sur les équipements d'assainissement ou eau potable.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est utilisée en tant que carrière depuis de longues années (année 1947 à minima). Aujourd'hui c'est une décharge de déchets inertes, le sol de ce terrain est donc fortement dégradé. Le remblaiement étant encore en cours, il n'héberge que peu ou pas de biodiversité. Cf annexe 7 et 3.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à plus de 3km de la première Natura 2000 Habitats et à plus de 5km de la Natura 2000 Oiseaux.  Le projet n'apparaît pas susceptible d'avoir un impact sur une espèce ou un habitat inscrit au formulaire standard de données du site.  Cf annexe 6.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf annexe 7
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un trafic régulier n'aura lieu que lors de la phase chantier, qui durera moins de quatre mois. Il restera par ailleurs limité, dans une proportion qui ne sera pas de nature à impacter les voies de circulation locales.  En phase exploitation, la venue des techniciens de Générale du Solaire pour la maintenance n'aura lieu qu'une à deux fois par an, avec un véhicule léger.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules nuisances sonores potentielles sont liées à la phase chantier. Elles seront de faible ampleur et auront lieu en période diurne.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve dans la zone de présomption de prescriptions archéologiques de la Somme. Son remblaiement récent et en cours se fait par des déchets inertes, il n'y a donc pas d'éléments archéologiques qui pourraient être trouvés. Pour éviter l'impact paysager, une haie brise-vue sera implantée sur les façades ouest, sud et est de la centrale. Cf Annexe 8.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette centrale au sol prend place sur une parcelle n'accueillant aucune activité humaine (comme de l'agriculture ...). La parcelle étant aujourd'hui utilisée en tant que décharge de déchets inertes et en cours de remblayage, cette centrale permettrait justement de revaloriser du foncier inexploité. cf annexe 7.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse réalisée permet de conclure que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

En effet, après les différentes études menées, aucun impact patrimonial ou bien écologique n'est notable. Concernant l'impact paysager de la centrale, des haies seront mises en place comme mesures, ces dernières auront un effet bénéfique d'un point de vue écologique. Ce terrain ayant connu un passé qui l'a fortement dégradé, il reste inexploitable pour tout type d'activité humaine autre que cette production renouvelable d'énergie propre.

De plus, la topographie du terrain, l'emplacement et l'accessibilité en font une zone fortement adaptée à un projet de parc photovoltaïque. Il permet par ailleurs de contribuer aux objectifs ambitieux de transition énergétique, qui vise à maximiser le développement des énergies renouvelables sur les terrains dégradés.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7 - Evolution de la parcelle dans le temps (photographies aériennes datées)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8 - Situation par rapport aux zones de présomption de prescriptions archéologiques de la Somme.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 9 - Localisation de la parcelle par rapport au PPRi	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Baron

Prénom Gildas

Qualité du signataire Chef de projets développement

À Vendargues

Fait le 1 0 / 1 0 / 2 0 2 3

**Gilda  
S  
Baron** Signature  
numérique de  
Gildas Baron  
Date :  
2023.10.10  
18:25:58  
+02'00'

Signature du (des) demandeur(s)

